

Vendredi 28 septembre 2012

dossier de presse

Signature de la convention de partenariat entre le Conseil général de la Loire et la Chambre de commerce et d'industrie territoriale du Roannais

par **Bernard BONNE**, président du Conseil général de la Loire

et **Jean-Bernard DEVERNOIS**, président de la Chambre de commerce et
d'industrie territoriale du Roannais

Pour une gouvernance économique du Roannais exemplaire	2
Trois axes principaux de développement	2
Une convention gagnant – gagnant au service d'un développement économique harmonieux du Roannais	3
L'intelligence économique	3
Le Commerce	3
La transmission-reprise	3
Le Tourisme	3
L'emploi	4
L'innovation	4
2012 – 2013 : un appel à projets pour les PME/PMI du Roannais, en lien avec Viameca et Techtera	4
Un suivi régulier	5
Un engagement de 20 000 euros du conseil général de la Loire	5

contact presse :
Pierre CHAPPEL
☎ 06 21 12 25 47
pierre.chappel@cg42.fr

Pour une gouvernance économique du Roannais exemplaire :

C'est dans le cadre de la gouvernance économique départementale souhaitée par Bernard Bonne et signée, en février 2011, par l'ensemble des partenaires du Conseil général de la Loire que s'inscrit cette convention de partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie territoriale (CCIT) du Roannais.

En effet, coordonner les acteurs d'un même territoire œuvrant pour le développement économique constitue un facteur d'efficacité, d'attractivité et de compétitivité.

L'objectif étant de développer davantage encore des programmes d'actions en partenariat avec la plus grande efficacité possible.

Trois axes principaux de développement :

La force d'une économie reposant essentiellement sur le dynamisme de ses acteurs, le conseil général de la Loire entend stimuler la capacité d'innovation du département en favorisant la coopération de ses entreprises et en impulsant l'émergence de nouvelles activités.

A cet effet, le Conseil général de la Loire s'appuie sur trois leviers transversaux :

- Le développement durable
- Le numérique
- Le design

Dans ce contexte, la CCIT du Roannais est un partenaire incontournable du département.

Une collaboration constructive et fructueuse existe également dans le soutien au commerce à travers la démarche Loire multiservices afin de dynamiser le commerce de proximité en milieu rural, les schémas départementaux pour la transmission et la reprise d'entreprises et le développement touristique ou encore la politique volontariste en faveur de l'emploi par la mise en œuvre, par exemple, d'actions d'accompagnement des publics et d'aides au recrutement.

Une convention gagnant – gagnant au service d’un développement économique harmonieux du Roannais

L’objectif de cette nouvelle convention de partenariat formalisera, jusqu’en 2014, les différentes actions afin de cibler au mieux les aides en fonction des sujets considérés comme prioritaires à la fois par le conseil général de la Loire et la CCIT du Roannais. Chaque demande entrant dans ce cadre, pourront alors faire l’objet de conventions spécifiques d’attribution de financement.

A titre d’exemple, la première convention spécifique concernera l’organisation du forum entreprendre en Loire Nord.

Les domaines concernés sont les suivants :

L’intelligence économique :

S’agissant de l’**intelligence économique**, il s’agit de rapprocher les différents observatoires économiques dans un seul outil cohérent et pertinent qu’est le SIET 42 et d’en créer un exclusivement tourné vers les filières stratégiques du département.

Le Commerce :

Concernant le **commerce**, des démarches seront engagées afin de valoriser le commerce de proximité, redynamiser les centres villes et les centres bourgs et fédérer les commerçants et les unions commerciales autour d’actions collectives. Ces dernières pourront avoir pour thème : design et commerce, démarche qualité, dispositif E-commerce, sécurité des points de vente, opérations nationales de dynamisation du commerce.

La transmission-reprise :

Pour la **transmission-reprise**, les démarches d’accompagnement seront examinées dans le cadre du schéma départemental transmission reprise d’entreprises et plus particulièrement lors du forum entreprendre en Loire Nord.

Le Tourisme :

Sur le **tourisme**, l’attractivité touristique de la Loire est renforcée grâce aux actions menées par la CCIT dans les domaines de l’accompagnement des professionnels, sur les mises aux normes des structures en matière d’accessibilité aux personnes handicapées et l’application des nouvelles normes de classement, le développement d’un tourisme de découverte économique et

l'organisation des journées Portes ouvertes entreprises ou encore la mise en œuvre de la démarche nationale Qualité tourisme.

L'emploi :

Enfin pour **l'emploi**, la CCIT du Roannais relayera auprès de ses ressortissants les interventions du département en matière d'emploi et les services ainsi offerts aux entreprises à travers les manifestations telles que : Remise en jeu, Rendez-vous de l'offre d'emploi, parrainage des jeunes diplômés, la liste n'est pas exhaustive et durant la convention, d'autres modalités de partenariat pourront, bien évidemment, voir le jour.

L'innovation :

Pour le volet **innovation**, un appel à projets destiné aux PME/PMI du territoire Roannais est prévu.

En effet, Les pôles de compétitivité Viaméca et Techtera visent à faire émerger des projets innovants et permettre aux entreprises, notamment les PME des filières Mécanique et Textile, de développer des innovations structurantes pour permettre la création de valeur ajoutée.

Parallèlement, la CCI du Roannais accompagne des entreprises dans leurs démarches d'innovation depuis plus de 20 ans. Cette mission d'accompagnement a permis de mettre en évidence qu'une grande partie des TPE et PME du territoire ont des projets mais, faute de temps ou de compétences dans la gestion de projet, ne lancent pas le développement.

Un des leviers à mobiliser pour faciliter le lancement de ces projets est d'intervenir financièrement dans le développement. Une aide apportée dès la phase de faisabilité permet à l'entreprise de réduire les risques.

2012 – 2013 : un appel à projets pour les PME/PMI du Roannais, en lien avec Viameca et Techtera.

Pour 2012-2013, la CCI du Roannais lance, en partenariat avec le Conseil général de la Loire, un appel à projets innovants en s'associant aux pôles Viaméca et Techtera.

Les projets qui seront retenus (d'ici fin 2012) après une phase de sélection pourront bénéficier d'un accompagnement dans 2 phases distinctes de leur développement :

- la phase de faisabilité : pour permettre la structuration du projet avec le concours d'une structure extérieure proposée par le demandeur et qualifiée par Viaméca, Techtera et la CCI.

- la phase de réalisation : dans le cas d'une faisabilité démontrée, OSEO (entreprise publique finançant et soutenant l'innovation et la croissance des PME et entreprises de taille intermédiaire) accompagnera les projets éligibles dans leur phase de réalisation.

Un suivi régulier

Ces phases de développement seront complétées tout au long du projet par des sessions de sensibilisation sur des thématiques pouvant aider les entreprises à mieux formaliser leurs projets de développement futurs (propriété industrielle et protection juridique, intelligence économique, éco-conception, sécurité des informations, approche stratégique des marchés, financement de l'innovation, gestion de la production, etc.). Le programme sera défini suivant les attentes des participants à l'appel à projets.

Les entreprises seront suivies tout au long de la démarche par le Conseiller en Développement par l'Innovation de la CCI du Roannais et par le personnel des pôles Viaméca et Techtera.

Un engagement de 20 000 euros du conseil général de la Loire

Pour la réalisation de cet appel à projets, le Conseil général contribue à hauteur de 20 000 € sur un budget global pour cette phase estimé à 80 000 €.